REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Service communication et information

VILLE DE GENÈVE

Genève, le 28 juin 2024

Aux représentants des médias

Communiqué de presse conjoint du canton et de la Ville de Genève

Genève dépose son dossier de candidature pour l'organisation de la 69e édition de l'Eurovision

La Ville et le canton de Genève déposent aujourd'hui un dossier de candidature conjoint pour l'organisation de l'Eurovision en mai 2025. S'appuyant sur un soutien politique fort affiché tant par les exécutifs que le législatif cantonal et le délibératif municipal[1], Genève s'est attelée à la préparation d'un dossier de candidature solide, ambitieux et original immédiatement après la victoire du candidat Suisse Nemo au Concours Eurovision de la chanson le 11 mai dernier.

Genève, ville internationale par excellence, possède tous les atouts nécessaires pour magnifier l'édition 2025 de l'Eurovision : une infrastructure idéale pour une manifestation de cette ampleur (Palexpo), un réseau ferroviaire et un aéroport international desservant des centaines de destinations dans toute l'Europe à proximité immédiate, une capacité hôtelière diversifiée et de grande qualité, des infrastructures solides et un système de transports publics efficaces.

Genève est également le siège de l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER), qui fêtera ses 75 ans en 2025, ce qui renforce encore la symbolique de cette candidature. Genève est également une ville de culture très active et qui possède une large expérience reconnue dans l'accueil de manifestations internationales d'envergure. Elle offre ainsi un cadre privilégié et idéal pour accueillir l'Eurovision, notamment par les lieux emblématiques qu'elle peut mettre à disposition pour les manifestations annexes qui rythment le concours pendant près d'une quinzaine de jours (Rade, Plaine de Plainpalais, Parc des Bastions, Bâtiment des Forces Motrices, etc.).

Pour Thierry Apothéloz, Vice-président du Conseil d'Etat, "accueillir l'Eurovision à Genève, c'est offrir à cette manifestation un écrin au cœur de la ville la plus internationale de Suisse, connue pour sa tolérance et son ouverture au monde. Carrefour de la paix et de la bonne entente entre les peuples, Genève symbolise parfaitement les valeurs portées par le concours Eurovision de la chanson!".

La Maire de la Ville de Genève, Christina Kitsos, estime que « l'enthousiasme et le soutien politique exprimés pour l'accueil de l'Eurovision, couplé à l'expérience de Genève dans

[1] Il faut rappeler ici les trois résolutions votées par les parlements et soutenant à la quasi-unanimité de l'entier des partis politiques une candidature de Genève:

- Pour le Conseil municipal de la Ville - *R-317* «Genève, ville hôte du Concours Eurovision de la chanson 2025» et *R-318* «Pour que la Ville de Genève soutienne l'accueil du prochain Concours Eurovision de la chanson à Genève»
- Pour le Grand Conseil - *R 1036* (R 1036 - pour que Genève accueille le prochain Concours Eurovision de la chanson

l'organisation de grandes manifestations et rencontres internationales parlent en faveur de la candidature de Genève ».

Les exécutifs cantonaux et municipaux s'engagent par ailleurs à sécuriser 30 millions de francs pour l'organisation de cet évènement, dont il est attendu d'importantes retombées économiques.

Pour toute information complémentaire :

- **Canton de Genève :** M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, en contactant M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de communication, T. 022 546 67 68
- **Ville de Genève :** M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif, T. 022 418 29 11